



Extrait de :

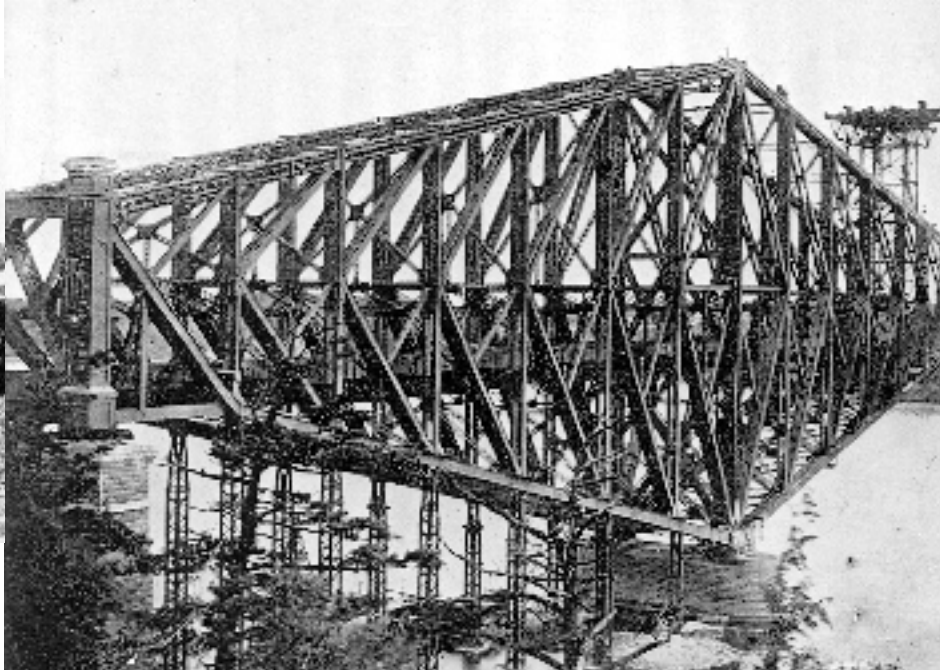
Québec, ville et capitale

Collection Atlas historique du Québec,
Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Troisième partie : Une ère de contrastes
Deuxième chapitre : L'essor du XX^e siècle
Matthew Hatvany ; traduction de Béatrice Olive,
« **L'expansion urbaine** », p. 270-275.



LES RUINES DU PONT DE QUÉBEC APRÈS SON EFFONDREMENT EN 1907.
Archives de la Ville de Québec, négatif n° 10248.



L'ÉMERGENCE D'UNE VILLE D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Dans la première moitié du XX^e siècle, la rapide croissance industrielle et démographique, conjuguée à l'apparition de l'automobile, obligèrent Québec à transformer les murs qui l'enfermaient et les rues étroites et tortueuses de ses plus anciens quartiers. Pour s'adapter à ces changements, de nombreux immeubles et vieilles maisons furent détruits, des rues élargies, et de larges avenues furent percées dans les années 1920 et 1930 — souvent sans plan global d'urbanisme ou de préservation du patrimoine. Ce ne fut pas seulement l'introduction de nouveaux matériaux, de l'acier, du béton et du goudron; ce fut aussi une mutation architecturale profonde: le caractère très « Ancien Monde » des bâtiments, des rues et des résidences de Québec était menacé par cette modernisation et cette « américanisation » de sa physionomie.



LE PREMIER GRATTE-CIEL DE QUÉBEC: LE BÂTIMENT PRICE EN VOIE D'ACHÈVEMENT, VERS 1930.

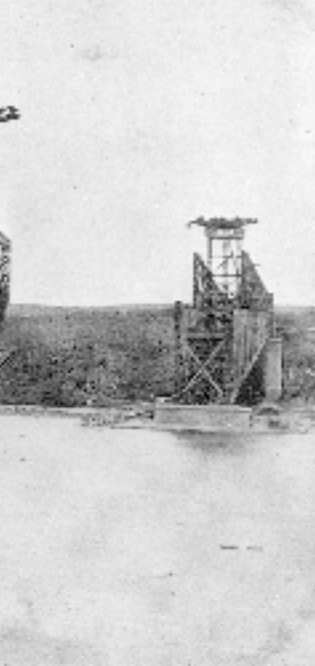
Archives de la Ville de Québec, Librairie Garneau Ltée, négatif n° 11190.
De nombreuses maisons et de nombreux bâtiments du Vieux-Québec furent rasés pour permettre la construction de cet immeuble de bureaux.



RUE DE LA COURONNE, 1925.

Archives nationales du Québec, P547, DL431Q10, P7.

La modernisation amena un grand nombre de voitures et provoqua la construction de bâtiments qui donnèrent un aspect très « américain » à la vieille cité.



CONSTRUCTION DU PONT DE QUÉBEC.

Archives de la Ville de Québec, négatif n° 11422.

La prise de conscience par le public de la nécessité de protéger le patrimoine historique de Québec, en particulier les édifices datant du Régime français, amena le gouvernement à classer les trois premiers monuments historiques du Québec en 1929 : l'église Notre-Dame-des-Victoires, le château Ramezay (à Montréal) et la maison des jésuites de Sillery. La Commission travailla aussi à la protection de maisons menacées, comme la maison Montcalm, rue Saint-Louis, et la maison Vallée, rue Sainte-Anne, ainsi qu'à empêcher, à l'intérieur des murs de la vieille ville, les constructions inesthétiques, comme les stations d'essence. En dépit de ces actions, le pouvoir de la Commission d'urbanisme consistait essentiellement en une autorité morale, mais de fait pas du tout légale. Cet état de fait fut mis en évidence en 1929 quand, nonobstant les objections de la Commission d'urbanisme, la Price Company demanda et obtint un permis de construire pour l'immeuble Price, haut de 17 étages — le premier gratte-ciel de Québec — qui, avant même d'être achevé, dominait déjà les vieux bâtiments de l'intérieur des murs du Vieux-Québec et gâtait quelque peu l'ambiance historique du quartier. L'historien et militant de la sauvegarde du patrimoine, Pierre-Georges Roy commentait en 1939 : « Depuis plus de cinquante ans que je viens à Québec tous les jours, j'ai vu disparaître bon nombre de maisons intéressantes... Si Dieu m'accorde encore quelques années de vie, j'ai peur de n'en plus voir du tout. » Pour obtenir un plan de protection global de la physionomie historique de la ville, les dirigeants de la Commission d'urbanisme et de conservation et ceux de la Commission provinciale des monuments historiques durent faire la preuve que la protection de l'héritage historique de la ville représentait un atout financier pour les affaires et le commerce de la ville — surtout par le biais du tourisme, en plein essor dès 1929. Ce fut une bataille longue et difficile et ce n'est qu'en 1963, après que de nombreux édifices et autres repères historiques du Vieux-Québec aient été perdus au profit du développement commercial, que fut promulguée la loi décrétant l'arrondissement historique de la ville de Québec qui dotait l'administration municipale de larges pouvoirs en matière de protection des monuments historiques.



WILLIAM WOOD, MEMBRE DE LA COMMISSION D'URBANISME DE 1928 À 1946.

Archives nationales
du Québec,
P560, S2, P300370-1239.
Wood était un historien et
un infatigable artisan de la
promotion et de la sauvegarde
de l'histoire de Québec.



LE PREMIER MINISTRE WINSTON CHURCHILL ET LE PRÉSIDENT FRANKLIN D. ROOSEVELT LORS DE LEUR RENCONTRE À QUÉBEC, 1943.

Archives de la Ville de Québec, Roger Bédard, négatif n° 21840.

Au moment où des historiens comme William Wood et Pierre-Georges Roy se battaient pour protéger les vestiges du passé de Québec, Winston Churchill, Franklin D. Roosevelt et Mackenzie King choisirent de se rencontrer dans la ville à deux reprises durant la Seconde Guerre mondiale, justement en raison de son héritage historique, de sa situation géographique et de sa beauté. Ce fut à Québec qu'en 1943 et 1944, Churchill, Roosevelt et les chefs militaires de Grande-Bretagne et des États-Unis mirent au point leur stratégie de guerre et discutèrent de ce que serait l'avenir du monde après la fin des combats. Ce que pouvaient signifier ces deux événements pour l'avenir de Québec n'échappa ni à sa population ni à ses hommes politiques. Selon les mots de T. R. Walsh, correspondant du *Canadian Press*, les conférences de Québec avait élevé la ville au rang de « nouvelle cité des conférences mondiales ».

En une nuit, les conférences de Québec avaient fait de la ville un centre international, et ses instances mirent peu de temps à tourner à leur avantage les soudains honneurs de l'actualité. Dès la fin de la guerre, le maire, Lucien Borne, s'assura les services d'un célèbre cabinet conseil, et, entrant en concurrence avec de nombreuses villes américaines et européennes, présenta à la Commission préparatoire des Nations-Unies qui siégeait à Londres, la candidature de Québec comme futur siège des Nations-Unies. En réaction à cette initiative hardie, *La Patrie* de Montréal commenta : « Les gens de Québec manifestent depuis quelque temps un... rêve ambitieux. » Dans la lettre que Borne adressa à la Commission et dans le compte-rendu de *La Patrie*, on relatait comment, en 1945, Québec avait acquis un rang international la rendant digne d'accueillir les futures Nations-Unies. On désignait la ville comme « terrain neutre », un lieu de compromis entre les puissances concurrentes, Grande-Bretagne et États-Unis. Québec avait des installations portuaires modernes et efficaces permettant d'accueillir de nombreux navires transatlantiques. La ville se voulait également sûre du point de vue militaire, la citadelle en ses murs offrant un abri aux diplomates en cas d'attaque nucléaire. Québec avait un excellent système éducatif, des enseignants parlant couramment plusieurs langues et une des plus anciennes universités du continent. Les réseaux de transports par air, terre et voies d'eau la reliant aux grands centres du monde entier étaient aussi

excellents, ce qui rendait les voyages des diplomates faciles et sûrs. Finalement, il fut établi que Québec offrait un environnement enviable du point de vue social, économique et familial. Malgré la défaite de Québec face à New York comme siège des Nations-Unies, la ville était apparue sur la scène internationale comme une destination digne d'intérêt, grâce à son héritage historique, son charme de seule ville fortifiée d'Amérique du Nord, son architecture, moins américaine que n'importe quelle autre ville du sous-continent, et une vue sur le Saint-Laurent à vous couper le souffle. Ironie du sort, alors que Québec avait fini d'acquérir une reconnaissance internationale à la fin de la première moitié du XX^e siècle, la ville devait encore s'affirmer réellement à l'intérieur comme le patrimoine des Québécois.

LE BERCEAU DE LA CIVILISATION FRANÇAISE EN AMÉRIQUE DU NORD

Dans ses réflexions bien connues sur les rébellions canadiennes de 1837-1838, Lord Durham préconisait une assimilation du Canada français — sa langue et sa société — à la culture anglaise dominante de l'Amérique britannique. Durham ajoutait que cet avenir était inéluctable pour un peuple qui ne possédait ni littérature ni histoire. Cette assertion relevait plus de l'hyperbole que de la vérité, mais elle n'eut néanmoins que peu de détracteurs. Une des rares critiques de l'époque, cependant, émana de François-Xavier Garneau, de Québec. En réponse au commentaire de Durham, Garneau se mit à collecter des informations historiques qui furent publiées entre 1845 et 1852, sous la forme d'une histoire générale du Canada. Un siècle et demi plus tard, un touriste attentif se promenant dans le Vieux-Québec peut, en un seul, jour en apprendre autant sur l'histoire de la Nouvelle-France qu'en savait Garneau après des décennies de recherche. De nos jours, surtout depuis les années 1960, le Vieux-Québec est devenu le lieu le plus étudié de la province : il a subi une métamorphose et il est devenu « un musée vivant », fait de maisons d'échoppes d'artisans, restaurées ou fabriquées de toutes pièces, et de nombreux musées tirant leur origine du Régime français et dédiés à la commémoration du Vieux-Québec en tant que berceau de la Nouvelle-France et de l'existence persistante d'une Amérique française.

Garneau avait saisi ce qu'impliquait les propos de Durham et compris que quiconque contrôlait le passé d'un peuple contrôlait aussi son avenir. Depuis le début du XIX^e siècle, la place accordée au patrimoine historique français de Québec avait toujours eu une grande importance sentimentale pour les habitants de la ville. L'historien Jean-Marie Lebel écrit sur cette époque que « Le Vieux-Québec



et la Colline parlementaire sont peuplés de personnages de bronze. Des « héros », Champlain, Montcalm et Marie de l'Incarnation, ont même deux statues. M^{gr} de Laval a deux statues et deux gisants ! Dans la façade de l'Hôtel du Parlement, un véritable panthéon national... Champlain, Brébeuf, Marie de l'Incarnation, Talon, Laval, Frontenac, Jolliet et Montcalm. » Néanmoins, saisir totalement cette « puissance de l'histoire » et apprivoiser ses possibles utilisations fut un long processus, et il fallut plus d'un siècle avant que cela ne devienne un élément clé de la Révolution tranquille et que, dans les années 1960-1970, le gouvernement du Québec n'affirme clairement l'unicité de son identité propre canadienne-française.



FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU (1809-1866).

Archives de la Ville de Québec, négatif n° 10189.

Auteur au XIX^e siècle d'une *Histoire du Canada*, une série historique en plusieurs volumes qui donna au Québec sa propre histoire nationale.

De la fondation de la première école d'agriculture à Kamouraska (Québec) par le nationaliste clérical François Pilote en 1859, aux plans de développement de l'industrie lourde de Maurice Duplessis dans les années 1930-1950, les chefs intellectuels du Québec avaient considéré la puissance économique comme le facteur clé de la protection de la culture et de la force politique du Canada français. À la fin des années 1950, à l'heure de l'avènement de la Révolution tranquille et de l'affirmation, pour la province, non seulement d'une force économique, mais aussi de la souveraineté culturelle du peuple canadien-français, on se mit à voir la puissance de l'histoire sous un nouveau jour. L'histoire ne serait plus seulement un luxe de sentiments au bénéfice des touristes visitant la ville. Dans un effort nouveau et concerté, le gouvernement provincial



PHOTOGRAPHIE DE QUÉBEC, VERS 1950.

Bibliothèque de l'Université Laval, Aéro Photo Inc.

On peut y voir quelques indices de la croissance de la ville au tournant du XX^e siècle : à l'avant-plan, les élévateurs du port ; au centre, le gratte-ciel Price et le Château Frontenac, joyau touristique de la ville. Jusqu'à ce moment, l'expansion des quartiers résidentiels et d'affaires au nord et à l'ouest du centre-ville est encore très limitée.

L'ARRONDISSEMENT DU VIEUX-QUÉBEC.

Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, 1970.



et la ville de Québec commencèrent à se servir de l'histoire comme d'un outil politique important devant servir à la définition des racines et de l'identité culturelle propre du peuple canadien-français. Le Vieux-Québec devait être la pierre angulaire de la promotion de cette nouvelle vision d'une identité distincte, en tant que fait historique « concret ». Le Vieux-Québec — l'endroit où Cartier avait accosté au début du XVI^e siècle pour prendre possession de la vallée du Saint-Laurent au nom du roi de France, où Champlain avait établi la première habitation permanente d'Amérique du Nord en 1608, et où la capitale de la Nouvelle-France, puis du Québec, se tenait fièrement depuis près de 400 ans — s'imposait comme le lieu devant être restauré, re-fabrique, et re-francisé pour devenir symboliquement « le berceau » de l'Amérique française.

Avant les années 1960, il n'existait aucune législation suffisamment forte pour permettre à la ville de Québec de protéger son patrimoine historique. Les nouvelles constructions, comme l'immeuble Price en 1929, continuaient à menacer ou à détruire d'innombrables édifices historiques. Québec était en train de devenir, ainsi que le faisait remarquer *L'Événement* dans un article du 13 février 1959, une ville semblable à n'importe quelle autre ville du continent. Suite logique des efforts de Wood et Roy, en 1962, la Chambre de commerce suscita une pétition dénonçant cette « défiguration regrettable du plus estimable et précieux des actifs historiques de l'Amérique du Nord ». Heureusement, cette fois, on tint compte de cet appel à la protection du patrimoine, en particulier à cause de l'importance que la Révolution tranquille était en train de donner à l'histoire. Cet effort concerté fut poursuivi par des citoyens, à titre privé, des universitaires et des historiens de l'architecture

comme Gérard Morisset, André Robitaille et le père Georges-Henri Lévesque, pour convaincre la ville et le gouvernement provincial de protéger et de restaurer le Vieux-Québec pour redonner vie à son héritage français d'origine. Finalement, en 1963, l'Assemblée nationale du Québec répondit en adoptant « la Loi sur les monuments historiques [qui] reconnaissait le Vieux-Québec comme faisant partie du patrimoine des Québécois ». L'arrondissement historique du Vieux-Québec délimitait un périmètre protégé comprenant les anciens quartiers de la haute et de la basse-ville, agglutinés à l'origine au promontoire du Cap-aux-Diamants. Ces limites portaient à l'est des quais du Saint-Laurent pour atteindre les murs de la haute-ville, couvrant une surface de 135 hectares et englobant environ 3 000 bâtiments, la citadelle et un grand nombre d'immeubles gouvernementaux et universitaires, ainsi que plusieurs institutions religieuses.

La création de l'arrondissement historique marqua le début d'un vaste projet culturel, historique, géogra-



phique, archéologique et touristique qui continue encore aujourd'hui à rendre au Vieux-Québec sa physionomie française. En 1960, beaucoup de bâtiments de la partie basse du Vieux-Québec avait subi des détériorations et certains étaient abandonnés. La circulation y était bruyante et souvent paralysée, et le stationnement constituait un véritable défi. Confrontés à des perspectives d'avenir difficiles, la ville, le gouvernement provincial et nombre d'hommes d'affaires lancèrent un appel pour redonner vie à l'image de marque du Vieux-Québec et tirer profit de son originalité. L'étude qui en résulta, intitulée *Concept général de réaménagement du Vieux-Québec*, fut réalisée en 1970. Dans ce rapport, d'autres plans de restauration et de protection, comme ceux de La Nouvelle-Orléans (Louisiane), San Juan (Porto-Rico) et Saint-Nazaire (France) servirent de modèles à la mise au point d'un plan global détaillé de restauration du Vieux-Québec. Le rapport préconisait un investissement initial de 27 millions\$. Cela permettait de commencer le travail de destruction des entrepôts, des hôtels et des appartements vétustes, afin de créer les aires de stationnement nécessaires et d'apporter un commencement de solution aux épineux problèmes de circulation, en détournant une partie du trafic de la basse-ville grâce à un réseau d'autoroutes, comme l'autoroute Dufferin-Montmorency et l'autoroute de la Capitale, mises en service dans les années 1970 et au début des années 1980.

En 1960, plus de 10 000 personnes vivaient dans le Vieux-Québec. Cependant, en raison de la détérioration

du quartier et de la migration vers les banlieues, dès 1976, le nombre d'habitants avait été pratiquement divisé par trois pour être réduit à 3 500 âmes. C'était une tendance alors commune à la plupart des villes d'Amérique du Nord : la population urbaine se déplaçait vers les banlieues, à la recherche d'espace et de maisons plus vastes. Pour renverser ce phénomène d'hémorragie de la population du centre de Québec et faciliter la vie au centre-ville, tout en contrebalançant les activités liées au tourisme, la ville commença à encourager en 1978 la reconversion des bâtiments abandonnés, la construction de nouvelles résidences sur les terrains vacants et la réduction des coûts de stationnements pour les résidents de cette zone. Au même moment, indépendamment de la ville et du gouvernement provincial, plusieurs familles qui étaient restées fidèles au centre-ville formèrent le Comité du Vieux-Québec. Mécontent de la décadence de l'habitat de certains quartiers du Vieux-Québec et de la décapitation d'autres secteurs résidentiels à des fins touristiques et historiques, le Comité milita pour que le Vieux-Québec retrouve ses qualités de quartier résidentiel. Ainsi, ces familles se battirent pour faire diminuer le nombre de « restaurations historiques », de boutiques et d'hôtels à touristes, et pour développer les services publics destinés à ceux qui vivaient et travaillaient réellement dans le quartier.

Les résultats furent mitigés, mais globalement positifs, et dès le début des années 1990, la population du centre-ville s'était non seulement stabilisée, mais avait augmenté jusqu'à atteindre 5 800 habitants. En même temps, d'importantes subventions publiques et des millions de dollars de financement du ministère des Affaires culturelles du Québec, destinés à conserver, recréer et faire revivre

**LE CŒUR DE LA PLACE ROYALE : NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES
ET LE BUSTE DE LOUIS XIV, FIN DES ANNÉES 1960.**

Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, 1970.

Le stationnement apparaît comme un problème évident sur cette photographie, puisque les voitures qu'on voit ici sont stationnées précisément à l'endroit où les archéologues ont découvert dans les années 1970 l'emplacement de la seconde habitation de Champlain.

**PROJET DE RESTAURATION DE MAISONS EN RANGÉE
DANS LA HAUTE-VILLE DU VIEUX-QUÉBEC, 1970.**

Concept général de réaménagement du Vieux-Québec, 1970.

le patrimoine français du Vieux-Québec transfiguraient celui-ci. Mentionnons en particulier la Place-Royale et le Petit-Champlain, auxquels ont a redonné la physionomie d'une ville française du XVIII^e siècle, visitée aujourd'hui par plus de six millions de touristes, et qui, d'après les estimations, insufflent chaque année un milliard de dollars dans l'économie locale. Conséquence de la réussite des entreprises de restauration, en 1985, l'arrondissement historique du Vieux-Québec devint le premier centre urbain d'Amérique du Nord à être inscrit sur la prestigieuse liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Même si l'on s'émouvait de la reconnaissance par l'UNESCO des efforts consentis par Québec pour protéger son patrimoine, les projets de restauration ne satisfaisaient pas tout le monde. Pendant les années 1980, de nombreuses personnes commencèrent à soutenir que la restauration n'était au fond, tout paradoxal que cela puisse paraître, que la construction de bâtiments prétendus anciens, mais en réalité complètement neufs. Un historien de l'architecture écrivit que, même complètement authentique, la restauration renvoyait le Vieux-Québec à un état « original » qui n'avait jamais existé. Le reconstruction tendant à renvoyer le Vieux-Québec au temps d'avant 1759 mettait l'accent sur un patrimoine urbain français d'une époque particulière de l'histoire de la Nouvelle-France. Une telle interprétation ne rendait pas fidèlement compte de l'évolution qu'avait connue la majorité de la population du Québec, une société essentiellement rurale, urbanisée seulement à partir du milieu du XX^e siècle.



**LA PLACE ROYALE ET NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES EN 1989, VINGT ANS
APRÈS LES DÉBUTS DE LA RÉNOVATION INTENSIVE DU QUARTIER.**

Archives de la Ville de Québec, Communications, négatif n° 29632.

LA MAISON CHEVALIER, PLACE ROYALE, 1973.

Archives de la Ville de Québec, Service de police, négatif n° 15314.
Ce bâtiment datant du Régime français fut restauré en 1959 par Gérard Morisset et André Robitaille. Cette restauration devint un exemple de la manière dont le Vieux-Québec pouvait recouvrer son ancien aspect français.